Image not found or type unknown

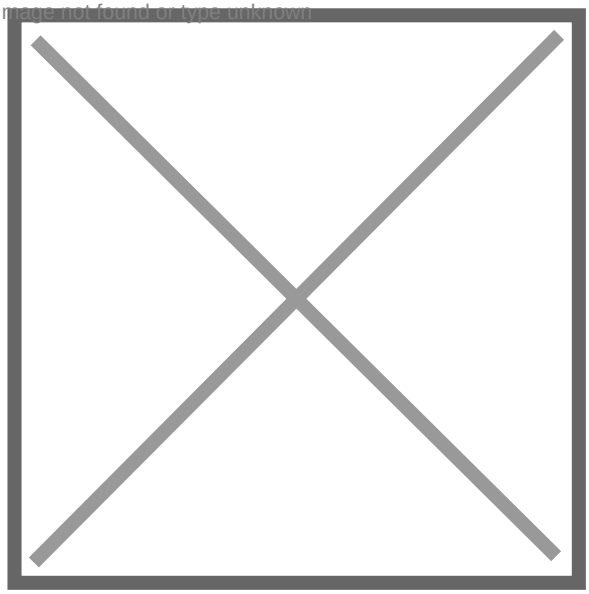

Occupation d'un box ouvert et depots d'ordures

Par **Jamze13**, le **10/09/2020** à **16:28**

Bonjour,

J'ai été avisé par mon bailleur de l'occupation de mon box par un véhicule volé en cours de demontage (de nuit) dans le sous sol de la résidence; ce véhicule est resté 4 mois.

Le box que je loue est ouvert, dans un garage dont l'acces par l''exterieur se fait avec badges; notament depuis les ascenseurs.

Pretextant que c'etait un espace privatif sur lequel il ne peut intervenir, le bailleur a refusé de revoir les loyers le temps de l'occupation sauvage de ma place; pourtant contractuellement, je paie l'usage de ce box.

L'acces à ce box privatif dans un espace collectif ne m'est pas clairement pas garanti, en plus des véhicules qui me bloquent l'acces parfois, des ordures qui y sont déposés depuis le confinement par les autres locataires, le bailleur refuse d'intervenir et j'estime que ce n'est pas à moi de nettoyer.

Alors je voulais savoir quel recours je pouvais envisager; merci de vos lumieres

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés